

UNGERSHEIM (HAUT-RHIN)

# Bioscope: course d'obstacles pour parc à thème



Salué par les professionnels du tourisme comme un projet manifeste du partenariat public-privé, le bioscope, futur parc de loisirs alsacien consacré aux sciences de la vie, se heurte à des réticences locales persistantes.

Modèle ou contre modèle? Les deux interprétations coexistent, à propos du partenariat public-privé qui préside au montage financier du parc ludique et pédagogique du bioscope dont le chantier a débuté en octobre dernier. Les collectivités locales (conseil régional d'Alsace et conseil général du Haut-Rhin) regroupées au sein du syndicat mixte du bioscope (le Symbio) financent le projet, à parité avec la société privée Grévin et C<sup>ie</sup>, pour un montant total d'investissement de 61 millions d'euros. L'exploitation du parc sera en revanche confiée uniquement à une filiale de Grévin et C<sup>ie</sup> (la SMVP) qui retournera à la collectivité un montant annuel équivalent à 2,5% du chiffre d'affaires. Le projet a été récemment récompensé par les

professionnels du tourisme aux Rencontres de l'Agence française de l'ingénierie touristique (Afit), remportant un prix spécial du jury. «Depuis que nous avons reçu ce prix, plusieurs collectivités nous ont contactés pour étudier les possibilités de développer des parcs à thème sous forme de partenariat. Mais nous souhaitons d'abord rôder ce projet alsacien», indique Alexandre Gourevitch, porte-parole de Grévin et C<sup>ie</sup>.

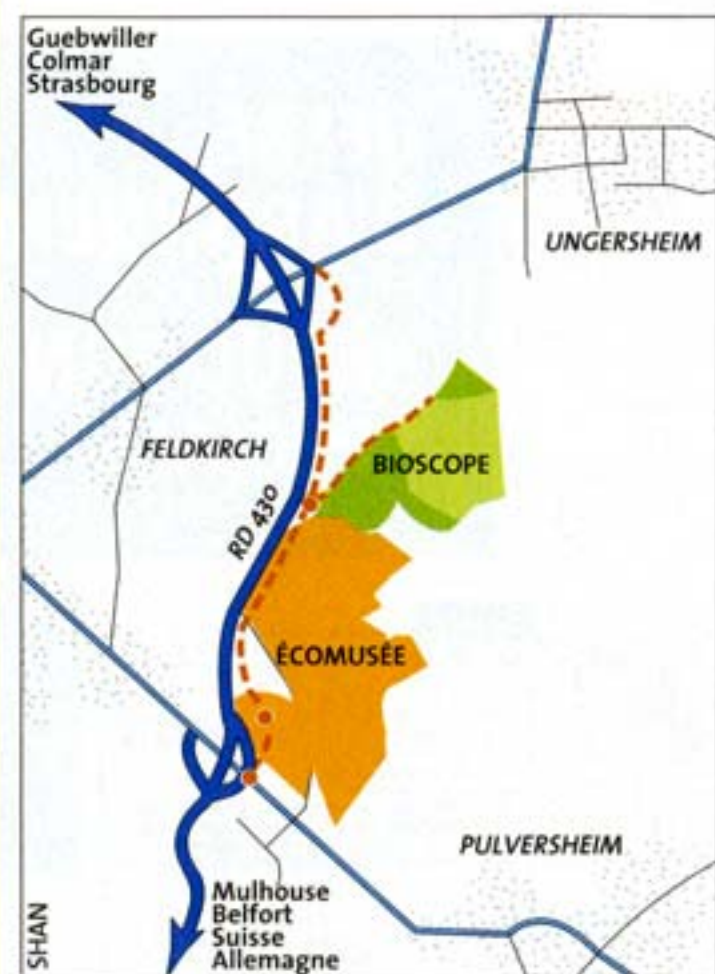
## Elargissement du syndicat mixte

Le syndicat mixte du bioscope a signé en 2001 un contrat de délégation de service public pour une durée de trente ans, au profit de la société Grévin et C<sup>ie</sup>. L'accord prévoit donc le financement paritaire des 61 millions d'euros d'investissements nécessaires aux deux phases du projet: une première tranche de 31 millions à livrer d'ici à 2006, et une seconde tranche annoncée pour 2012. Du point de vue du syndicat mixte comme de Grévin et C<sup>ie</sup>, l'apport réciproque du public et du privé ne fait aucun doute: avec 2,5% du chiffre d'affaires, le Syndicat, absent du fonctionnement, espère 20 à 25 millions de retour d'investissement pour les vingt-sept prochaines années. «La création de la SMVP, filiale de Grévin dédiée à l'exploitation du bioscope, garantit la transparence des comptes et sécurise les investissements du Syndicat, qui n'apparaît qu'au troisième rang des créanciers éventuels», précise sa directrice Christine Siebert. «Outre la faisabilité économique, le partenariat avec une collectivité nous apporte les soutiens techniques et politiques qui facilitent le franchissement de chaque étape du projet», complète Alexandre Gourevitch. Pourtant, la reconnaissance de



Le bioscope s'étend au nord de Mulhouse sur une quinzaine d'hectares, à proximité de l'ancien carreau de mine d'Ungersheim, au contact de la zone forestière. Son plan adopte une configuration en cercles – figurant les impacts de météorites imaginaires – tant pour la partie dédiée à la visite proprement dite que pour les zones de parking.

## Friche minière : deux logiques environnementales opposées



La transformation en zone naturelle des 11 hectares de la friche de l'ancien carreau de mine d'Ungersheim, située à proximité immédiate du bioscope, constitue la mesure compensatoire prise au titre de l'inscription du projet de bioscope dans le développement durable de l'ancien bassin potassique alsacien. Après acquisition du site, le syndicat mixte Symbio a confié l'étude préalable au cabinet Waechter, dirigé par le célèbre militant écologiste alsacien: «D'un strict point de vue biologique,

le bioscope apportera un plus par rapport à la situation actuelle», considère Antoine Waechter. Avec un projet de 6,5 hectares (superficie dédiée à la visite pour la première phase) dont le plan prend la forme de grands cercles (empreintes imaginaires de météorites échouées), l'architecte Frédéric Jung apporte également sa contribution à l'argumentation écologique du maître d'ouvrage: «Le projet s'inscrit au contact de la forêt d'Ungersheim, qui sert de tampon entre le bioscope et l'écomusée», décrit le concepteur des trois pavillons qui seront construits en première phase. Ancien délégué du Haut-Rhin au Syndicat mixte, président du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de ce département, François Tacquard retourne cette argumentation: «La réutilisation des friches minières fait partie des priorités affichées par le conseil régional et le conseil général. Or, l'implantation du bioscope, juste à côté de l'ancien carreau de mine, est en contradiction avec cette politique.»



Deux des six «antennes» du bioscope, boîtes noires qui abritent des projections vidéos sur des thèmes liés aux sciences de la vie. Elles sont recouvertes d'une double-peau qui les singularise. En haut, l'antenne sur les «équilibres environnementaux», en bas, l'antenne traitant des «rêves».

l'afit et l'arbitrage juridique favorable de Bruxelles (après une plainte déposée en 2004 par des professionnels allemands de parcs de loisirs) n'ont pas désarmé les adversaires du projet.

Après l'élection de Charles Buttner à la présidence du conseil général du Haut-Rhin, le lancement d'une étude sur les conséquences d'un éventuel désengagement du département a ravivé le scepticisme d'une partie des élus locaux, déjà exprimé lors de l'enquête publique de 2003. Rendu en novembre, le rapport d'audit réalisé par le cabinet d'avocats belfortain Bruno Kern, dénonce «des clauses qui semblent léonines, dans la mesure où elles font naître un déséquilibre au détriment de la personne publique».

Charles Buttner entend se servir de ce rapport pour partager les risques: «Nous souhaitons étendre

le financement à d'autres partenaires publics, en intégrant de nouveaux membres au sein du Symbio», écrit-il dans un courrier adressé en novembre dernier à Hubert Haenel, président du syndicat mixte.

### Synergie avec l'écomusée

Au début 2003, l'adhésion des communes du bassin potassique à la Communauté de l'agglomération mulhousienne sud Alsace (Camsa) a donné naissance à une entité intercommunale compétente en matière d'équipements touristiques sur le site du bioscope. Mais la Camsa, divisée, ne prend aucune position officielle sur ce sujet, alors qu'elle bénéficierait pourtant de la majorité des taxes professionnelles issues de l'exploitation du parc. Autre problème: l'écomusée d'Alsace, ouvert en 1984, situé à proximité immédiate, semble réticent à

développer des synergies avec le bioscope. Une condition pourtant jugée essentielle par les financeurs du projet pour sa réussite. Le militantisme associatif et souvent bénévole qui a donné naissance à l'écomusée – le plus important du genre en France – peut-il tisser des liens de partenariat avec une société privée puissante, créatrice notamment du Parc Astérix? Certes, les quelque 15 millions d'euros d'investissements routiers et ferroviaires destinés à la desserte des deux équipements, consentis par la région et le département – en plus de leur participation financière au projet – créent les conditions objectives d'un tel rapprochement. Mais les âpres discussions sur l'empiètement du terrain de l'écomusée par l'une des variantes du projet ferroviaire témoignent des efforts qu'il reste à faire sur la voie d'un développement coordonné. «Depuis dix ans,

nous vivons ce projet comme une course d'obstacles», dit Christine Siebert. La question de l'intégration de la Communauté de l'agglomération mulhousienne sud Alsace dans le Syndicat mixte et celle de la synergie à développer avec l'écomusée ne font que prolonger la gestation difficile de ce projet.

LAURENT MIGUET ■

### Fiche technique

- **Maître d'ouvrage et délégataire du service public:** Grévin et C<sup>ie</sup>.
- **Autorité délégante:** syndicat mixte du Bioscope (Symbio).
- **Architecte:** Frédéric Jung.
- **Paysagiste:** Ursula Kurz.
- **Scénographie:** Xavier de Richemont.
- **Investissement:** 61 millions d'euros en deux tranches, dont la première à livrer d'ici à 2006.
- **Financement:** Grévin et Cie (51%) Symbio (49%).